

24 JUIL. 2012

Guy TEISSIER *

Député des Bouches-du-Rhône
Maire du 5^e Secteur de Marseille

Président d'Euroméditerranée

Syndicat des Indépendants
Monsieur Marc SANCHEZ
Secrétaire Général
2 rue de la Chauderaie
69340 FRANCHEVILLE

Marseille, le 12 juillet 2012

N/REF : CAB/GT/NG/MFP/12/1166
(Références à rappeler)

Monsieur le Secrétaire Général,

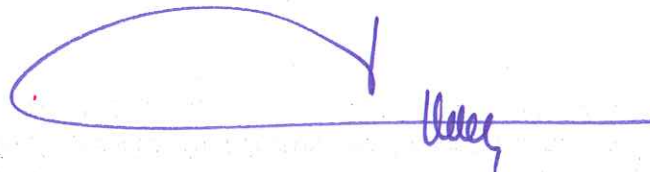
Suite à votre courrier du 2 courant, j'ai pris bonne note de vos observations relatives aux modalités d'accès aux micro-crédits de trésorerie pour les TPE.

A cet effet, j'adresse une Question Ecrite dont vous trouverez ci-joint copie, à l'attention de Madame le Ministre déléguée auprès du Ministre du Redressement Productif, chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie Numérique, lui demandant de bien vouloir m'indiquer quelles dispositions le Gouvernement entend prendre en la matière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Drey à Drey

Guy TEISSIER



Député des Bouches-du-Rhône
Maire des 9^e et 10^e arrondissements de Marseille
Président d'Euroméditerranée

P.J. : 1

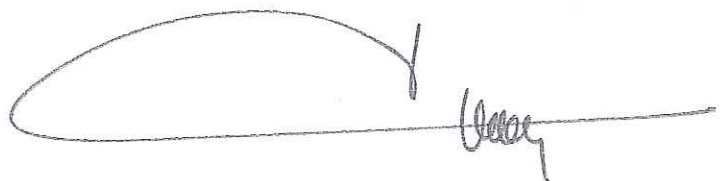
QUESTION ECRITE

Monsieur Guy TEISSIER attire l'attention de Madame le Ministre déléguée auprès du Ministre du Redressement Productif, chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie Numérique, sur les inquiétudes manifestées par les TPE (Très Petites Entreprises) à propos de leur financement et de leur accès au crédit.

En effet, dans un sondage réalisé auprès de ses adhérents, le Syndicat des Indépendants (SDI) avait démontré en mai 2010 que la problématique la plus néfaste pour les TPE à l'égard de leurs partenaires bancaires n'était pas, comme on pourrait le penser, l'accès à l'investissement, mais les frais bancaires ; les dirigeants ainsi sondés observaient que les acteurs bancaires privilégiaient l'utilisation de découverts pour continuer à prélever des frais et agios sur ces derniers.

Aussi, il ressort d'une étude plus récente réalisée en janvier 2012 que 41 % des TPE ayant sollicité un crédit de trésorerie sur les 6 mois précédents se sont vues opposer un refus de la part de leur banque.

Dans cette situation, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de faciliter l'accès aux micro-crédits à destination des TPE et rationaliser les frais bancaires.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small, stylized mark.